

**Réponse à la question n° 221
de M. Gérald Collaud (CG-PCS)
relative aux places de parc de dépôt**

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 19 février 2024, M. G. Collaud a posé la question suivante:

"Sur la route d'Affry, en dessus de la Gare routière, les places de parc prévues pour les bus sont continuellement utilisées par les véhicules des personnes qui viennent faire des courses à la Gare, dont les magasins sont ouverts, comme on le sait, le soir et le week-end.

Mes questions:

- La Ville est-elle consciente de cette situation?
- Y-a-t-il régulièrement déjà des contrôles?
- La Ville peut-elle envisager de transformer ces places de parc de dépose minute, une place PMR, des places pour les vélos et éventuellement des places payantes pour le reste?"

Réponse du Conseil communal

Question 1: La Ville est-elle consciente de cette situation?

Oui, le Conseil communal a connaissance de cette situation. La présence des magasins Coop et Migros bénéficiant d'horaires élargis attire une nombreuse clientèle, dont une partie stationne illégalement sur les cases réservées aux cars sur les deux espaces de stationnement situés le long de la rue Louis-d'Affry.

Question 2: Y-a-t-il régulièrement déjà des contrôles?

Le Conseil communal a fait effectuer 168 contrôles du stationnement par la Police locale à cet endroit en 2023 et 317 véhicules ont été amendés.

Question 3: La Ville peut-elle envisager de transformer ces places de parc de dépose minute, une place PMR, des places pour les vélos et éventuellement des places payantes pour le reste?

Le Conseil communal étudie ce secteur dans le cadre du projet Gare afin de définir un nouveau concept de stationnement et de dépose pour l'ensemble du secteur Gare. L'espace le long des bâtiments 2 et 4 de la rue Louis-d'Affry fait partie intégrante de cette étude. Il étudie une nouvelle offre en stationnement et dépose proposée à cet endroit. Les réflexions et ces études s'inscrivent dans le cadre du projet de requalification de la place de la Gare et de ses abords, dont le démarrage des travaux n'est pas prévu avant 2026.